

SENSIBILISATION

MAINTIEN EN EMPLOI PDP



“La santé, ça se travaille”, écoutez nos épisodes de podcast sur cette thématique !



CONTEXTE

Dans un contexte de vieillissement de la population active, de prolongation des carrières et de l'évolution des maladies chroniques évolutives, le maintien en emploi des salariés devient un enjeu crucial pour les entreprises et la société. La sensibilisation au maintien en emploi vise à informer et à accompagner les salariés et les employeurs dans la mise en place de mesures adaptées pour préserver la santé et les compétences des collaborateurs tout au long de leur parcours professionnel.

OBJECTIFS

- Comprendre la problématique de la désinsertion professionnelle et les risques associés.
- Identifier les éléments clés pour mettre en place une démarche de prévention.
- Agir sur les facteurs de risques afin de contribuer à la prévention de la désinsertion professionnelle.

DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION

- Analyse de la demande d'intervention.
- Mise en place d'ateliers participatifs pour comprendre, identifier et agir sur la thématique de la désinsertion professionnelle.



[Voir catalogue des Rendez-Vous Prévention](#)



Offre socle

Action de Prévention Primaire
Comprise dans la cotisation

Pour qui ?

Toutes les structures adhérentes à l'APST41 et leurs salariés.

Intervenants

Ergonomes, membres de la Cellule PDP.

Durée

Module de 1h à une demi-journée.
Groupe de 4 à 10 personnes maximum.
Format intra-entreprise limité à 2 jours.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Demande de l'entreprise auprès du médecin du travail.

POUR COMPLÉTER

- 🌀 [Escape Game MEE : Serez-vous déjouer les plans du hacker ?](#)
- 🌀 [AXE 2 : Suivi individuel de l'état de santé des salariés](#)
- 🌀 [AXE 3 : Prévention de la Désinsertion Professionnelle](#)

CONTACTEZ-NOUS :

02 54 52 41 41

*Chaque entreprise doit bénéficier au moins une fois tous les 4 ans d'une APP